



REPUBLIQUE DU NIGER

SOIXANTE DIX-SEPTIEME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ
Genève, du 27 mai au 1^{er} juin 2024

Point 15.4 : Changements climatiques, pollution et santé.

Document A77/4

.....
Monsieur le Président,

Le secteur de la santé au Niger est très vulnérable aux aléas climatiques, comme la sécheresse, les inondations, les températures extrêmes et les tempêtes de sable, entraînant ainsi des conséquences directes sur la population et des effets indirects liés aux perturbations écologiques.

Ces aléas contribuent à la recrudescence des maladies climato sensibles telles que le paludisme, le choléra, la rougeole et des épidémies de méningite ainsi que la détérioration des infrastructures d'eau, d'hygiène et d'assainissement dans les formations sanitaires.

Le pays est constamment en proie aux inondations, à l'érosion des sols, aux vents violents, aux températures extrêmes, aux tempêtes de sable et à la sécheresse qui fragilisent et détériorent les infrastructures dans les structures de santé.

Aussi, avec les changements climatiques, le Niger enregistre l'apparition de certaines épidémies comme la dengue, la recrudescence de certaines maladies à potentiel épidémiques telles que la diphtérie, la méningite, l'augmentation du nombre de cas des affections respiratoires, des maladies cardiovasculaires, le paludisme dans les zones arides comme le grand nord, etc.

L'amélioration de l'accès durable à l'eau potable, à l'hygiène, à l'assainissement et à l'énergie des formations sanitaires des zones vulnérables aux risques climatiques (sécheresse, inondation, températures extrêmes, tempêtes de vents et sables ..) se fera par la construction des postes d'eau autonomes résilients au climat et des latrines adaptées, sensibles au genre, ainsi que l'électrification en énergie solaire.

Conscient de cette situation, le Niger à travers le Ministère de la Santé Publique, de la Population et des Affaires Sociales a entrepris la réalisation des actions suivantes :

- La prise en compte des changements climatiques dans les documents stratégiques du MSP/PAS notamment la Politique Nationale de Santé et le Plan de Développement Sanitaire et Social (PDSS 2022-2026) ;
- La mise en place du Comité One Health, depuis 2018 ;

- La création d'une Direction Nationale de l'Hygiène Publique et de la Santé Environnementale (DHP/SE) au sein du MSP/P/AS ;
- L'adhésion du Niger aux initiatives sanitaires de la COP26 sur des systèmes de santé résilients au changement climatique et à faibles émissions de carbone ;
- La désignation d'un Point Focal National de l'Alliance pour l'Action Transformatrice sur le Climat et la Santé (ATACH) en 2023 ;
- L'élaboration d'un plan stratégique national d'amélioration de l'accès aux services d'eau d'hygiène et d'assainissement dans les établissements de santé 2022-2026 ;
- La prise en compte des dimensions santé et hygiène publique dans toute politique Publique ;
- La réalisation de l'état des lieux sur la pollution atmosphérique au Niger en 2023 ;
- L'élaboration en cours de la Feuille de Route Nationale de l'accès des services de santé aux infrastructures d'eau, d'hygiène, d'assainissement et d'énergie.

L'on note dans le même cadre, la mise en œuvre par les partenaires d'un certain nombre de projets notamment : le projet WASH dans les établissements de soins mis en œuvre conjointement par l'OMS et World Vision, le projet surveillance de Covid-19 et résilience du système de santé avec une

composante amélioration de l'approvisionnement en eau potable.

L'amélioration de l'accès à l'eau potable aux usagers des formations sanitaires, le développement des mécanismes d'Hygiène et d'Assainissement résilients au climat dans les formations sanitaires, la protection et la réhabilitation des infrastructures sanitaires contre les érosions ainsi que le renforcement des capacités techniques et matérielles des formations sanitaires, leur permettant d'assurer une meilleure qualité des soins et services de santé pour la population, permettront un développement humain durable et adéquat, pour des services de soins de santé résilients au climat, dans un environnement sain.

En perspective, le MSP/P/AS s'est fixé avec l'appui de ses partenaires les actions suivantes :

- La mise en œuvre du plan stratégique national d'amélioration de l'accès aux services d'eau d'hygiène et d'assainissement dans les établissements de santé 2022-2026 ;
- La finalisation et la mise en œuvre de la Feuille de Route Nationale de l'accès des services de santé aux infrastructures d'eau, d'hygiène, d'assainissement et d'énergie ;
- L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie nationale santé environnementale ;

- La collecte des données de qualité et de leur analyse sur l'interface Santé -Environnement-Climat.

Je vous remercie